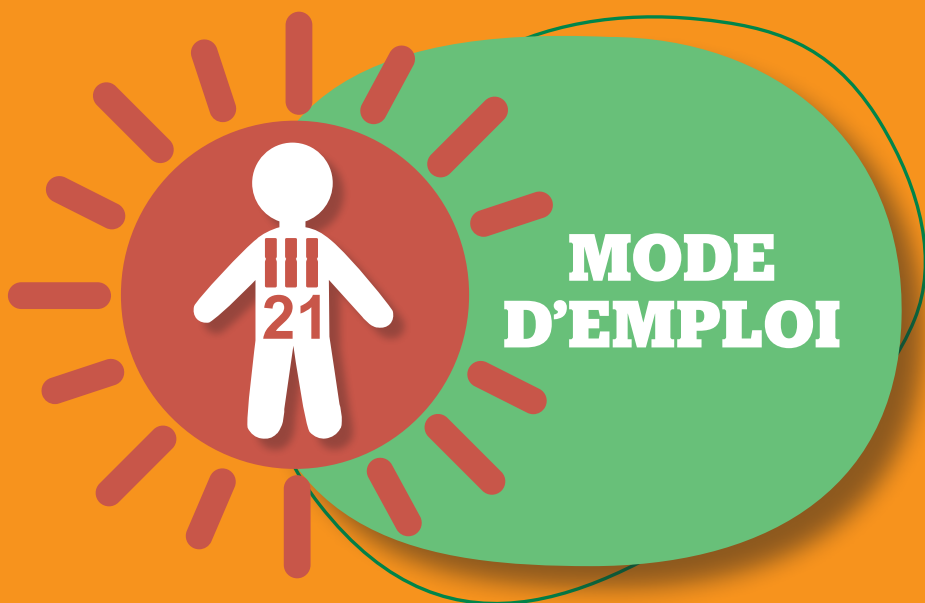


LA CONSULTATION DE SUIVI DE LA TRISOMIE 21

au sein des centres de références anomalies
du développement et syndromes malformatifs
et déficiences intellectuelles **au CHU de Dijon**



POUR QUI ?

Cette consultation s'adresse à toutes les personnes porteuses d'une trisomie 21, quel que soit leur âge, ou à leurs proches, pour une prise en charge globale.

POUR QUOI ?

Le service propose un suivi annuel, en collaboration avec les intervenants médicaux déjà en place, pour assurer une prise en charge optimale des problèmes potentiellement liés à la trisomie 21, prévenir les complications éventuellement associées et éviter les situations de surhandicap, en accord avec les recommandations nationales (protocole national de diagnostic et de soin), dans le but d'améliorer la qualité de vie.

Un suivi global prend en compte l'entourage familial, la scolarisation ou la formation professionnelle et les rééducations, dans un but de mettre en place un projet de vie coordonné (rééducatif, éducatif, social et professionnel) dès la petite enfance avec maintien d'un accompagnement à l'âge adulte.



COMMENT ?

Il est proposé une consultation médicale annuelle d'une heure, permettant un bilan médical complet, qui peut être suivi d'une prise de sang et/ou de l'intervention d'un ou plusieurs des membres de l'équipe pluridisciplinaire. Cette équipe comprend pédiatres, généticiens, médecin interniste, pédopsychiatre, neuropsychologues, psychologues, assistante sociale, diététiciennes, infirmière, ergothérapeute, en lien avec les spécialistes pédiatriques et adultes de l'établissement. À titre d'exemple, le service d'odontologie a mis en place une consultation spécifique pour les soins dentaires des enfants et adultes porteurs d'une trisomie 21.

Les patients peuvent être reçus en consultation ou en hôpital de jour pluridisciplinaire en cas de besoin de bilan, ou dans des périodes particulières, comme la transition enfant-adulte.

Le MEOPA (protoxyde d'azote) est disponible en cas de besoin pour faciliter les prises de sang pour diminuer la douleur et l'anxiété. Il s'agit d'apposer un masque sur le visage du patient après avoir installé confortablement le patient dans une atmosphère de mise en confiance.

Des fiches en FALC et des fiches sparadrap sont à la disposition des familles pour leur expliquer les examens.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Tél. : 03 80 29 53 13

Email: secretariat.genetique@chu-dijon.fr

SUIVI ENFANT :

Dr Audrey Cotinaud-Ricou

(3 mardis/mois, 1 jeudi/mois)

SUIVI ADULTE :

Dr Vanessa Leguy-Seguin

(le jeudi après midi tous les 15 jours)

Assistante sociale :

Marie-Myriam Arnoult-Rolle

Infirmière :

Annick Steinmetz